



# Présentation de la Commission Locale d'Information du Plateau de Saclay

14 avril 2015

## Le site CEA de Saclay

- **Un centre de recherche possédant 9 installations nucléaires:**
  - 2 réacteurs expérimentaux (OSIRIS et ORPHEE)
  - 1 laboratoire industriel : CIS Bio International
  - 1 installation d'irradiation pour les activités de recherche
  - 2 installations de traitement des effluents et déchets
  - 2 installations en démantèlement



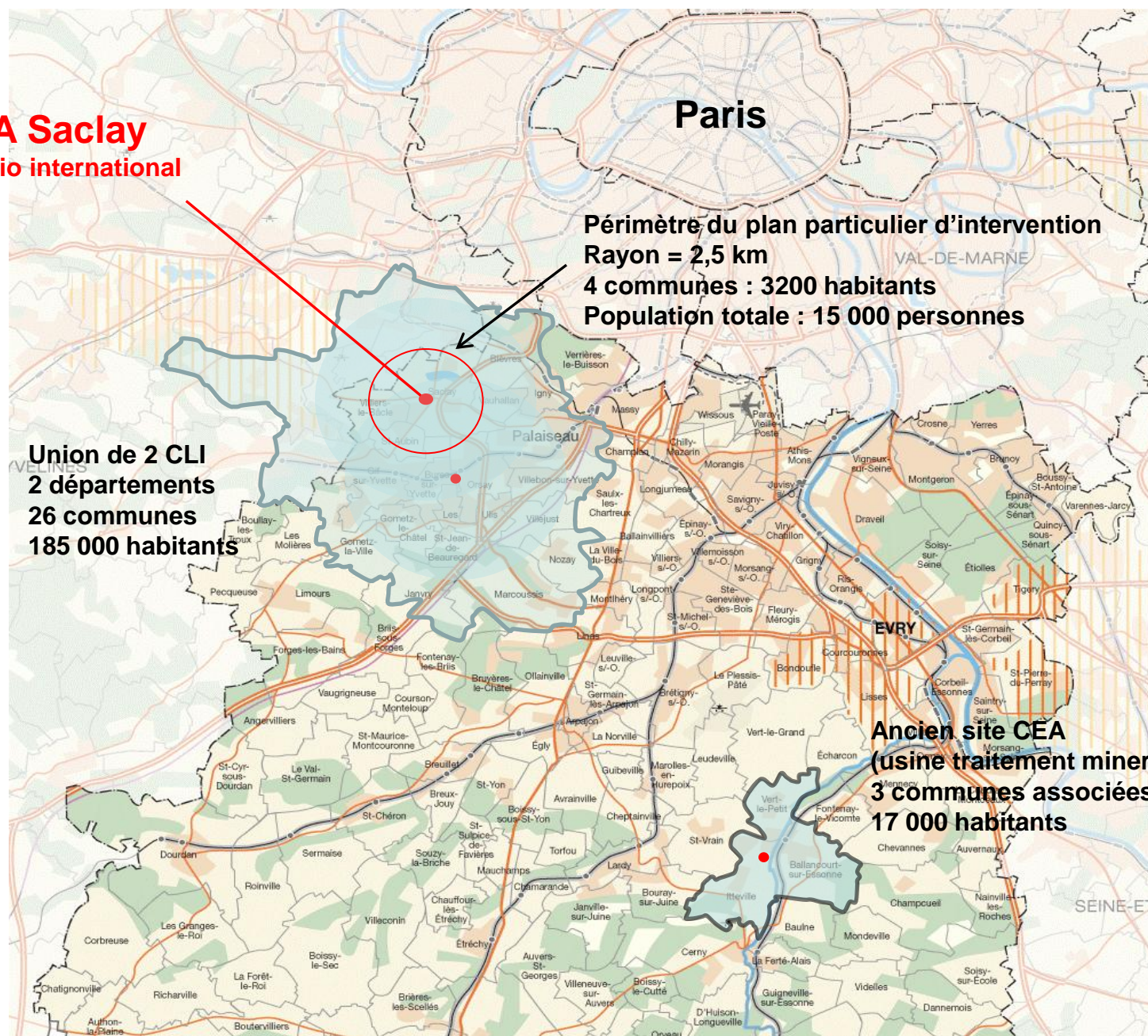
## La mise en place de la CLI

- **1981:** Circulaire Mauroy

**Une concertation environnementale de longue date et entretenue entre les acteurs du territoire (élus, associations, population) et le CEA :**

- **Décembre 1998:** Création de la Commission Locale d'Information de Saclay et de son périmètre d'information
- **13 juin 2006:** Adoption de la loi cadre relative à la Transparence de la Sécurité Nucléaire (loi TSN), qui impose la création d'une CLI autour de chaque installation nucléaire française (Centrales nucléaires, laboratoires, sites en démantèlement).
- **2008 :** Évolution du périmètre de la CLI de Saclay
  - Laboratoire pour l'Utilisation des Rayonnements Electromagnétiques (LURE)
  - CIS Bio International, nouvel exploitant
- **2010 :** Création du Code de l'environnement et intégration de la législation du nucléaire

**CEA Saclay**  
Cis bio international



**Paris**

**Périmètre du plan particulier d'intervention**  
**Rayon = 2,5 km**  
**4 communes : 3200 habitants**  
**Population totale : 15 000 personnes**

**Union de 2 CLI**  
**2 départements**  
**26 communes**  
**185 000 habitants**

**Ancien site CEA**  
**(usine traitement minéral U)**  
**3 communes associées à la CLI**  
**17 000 habitants**

## La loi cadre pour la Transparence de la Sécurité Nucléaire

- **Redéfinit le cadre d'exploitation, de suivi et d'organisation des activités nucléaires en France.**
- **Art.1:** La sécurité nucléaire comprend la sûreté nucléaire, la radioprotection, la prévention et la lutte contre les actes de malveillance, ainsi que les actions de sécurité civile en cas d'accident.
  - ➔ **La sécurité nucléaire DOIT associer la société civile**
- Cette obligation est mise en application au sein des CLI et du réseau de l'Association Nationale des Comités et Commissions Locales d'Information (ANCCLI) qui les fédère à l'échelle nationale.

## Les missions des CLI

1. Suivre les activités et les impacts des exploitations nucléaires dans l'environnement et dans les milieux de vie.  
→ **action: la CLI peut mandater un laboratoire et faire réaliser des prélèvements pour des études environnementales**
2. Mettre en place une concertation locale en matière de sécurité nucléaire et de radioprotection sur les personnes et l'environnement.  
→ **action: groupe de travail technique autour de la sûreté des sites nucléaires, les impacts environnementaux et humains. Participation à la préparation des exercices de sécurité civile nucléaire et aux enquêtes publiques.**
3. Contribuer à l'information et à la sensibilisation de la population et des acteurs locaux.  
→ **action: mise en place d'une exposition dans les lieux d'enseignements et d'une lettre aux habitants (Lettre de la CLI)**



## Une commission pour représenter la société civile



**Avec 100 membres, la CLI de Saclay représente la « voix de l'ensemble de la société civile ».**

Composition :

- Collège des élus (55%),
- Collège des associations de protection de l'environnement (10%),
- Collège des organisations syndicales salariées (10%)
- Collège des experts indépendants en sûreté nucléaire et associations de consommateurs (25%)

**Assemblée plénière: 2 assemblées par an**

## Pôles de travail

- **Pôle « Information, Formation et Gouvernance »**
  - Rédaction de la Lettre de la CLI
  - Présentation de la posologie pour la prise des comprimés d'iode
  - Prévention autour du risque nucléaire (animation, formation)
  - Soutien à la préparation des acteurs de la sécurité civile (PCS, DICRIM)
  - Organisation de journées de formation et d'information
  - Visite des installations et explications
- **Pôle « Sciences et société »**
  - Rédaction des avis techniques de la CLI
  - Mobilisé en cas d'incident déclaré pour la préparation de l'information
  - Destinataire des dossiers de sûreté nucléaire des installations
  - Organisation des campagnes de mesures de la radioactivité dans l'environnement
  - Participe au GT sur le post-accident de l'ANCCLI



## Le fonctionnement des CLI

- **Deux fonctionnements possibles:**
  - prise en charge du secrétariat par une collectivité
  - création d'une structure associative entièrement dédiée
- **Un secrétariat général pour assurer:**
  - la préparation des réunions,
  - la communication sur le territoire,
  - le suivi des études,
  - la transversalité de l'information.
- **Financement des activités d'information, d'étude et de concertation assurés à 50% par l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN) et 50% par le Conseil départemental de l'Essonne**

→ **Dans le cadre d'une convention de financement**

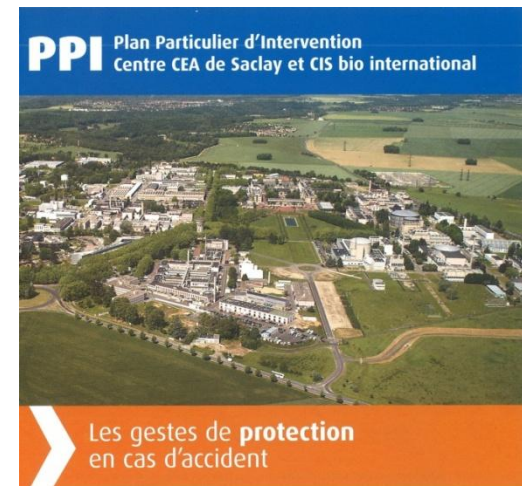
## Exemples d'actions de la CLI de Saclay

- Organisation de plusieurs campagnes de mesure dans l'environnement du site CEA / Cis Bio
- Présentation systématique des incidents déclarés à l'autorité de sûreté les plus significatifs
- Présentation des dossiers soumis à enquête publique (autorisations de rejets, projets de création, de modification, d'arrêt et de démantèlement d'installations)



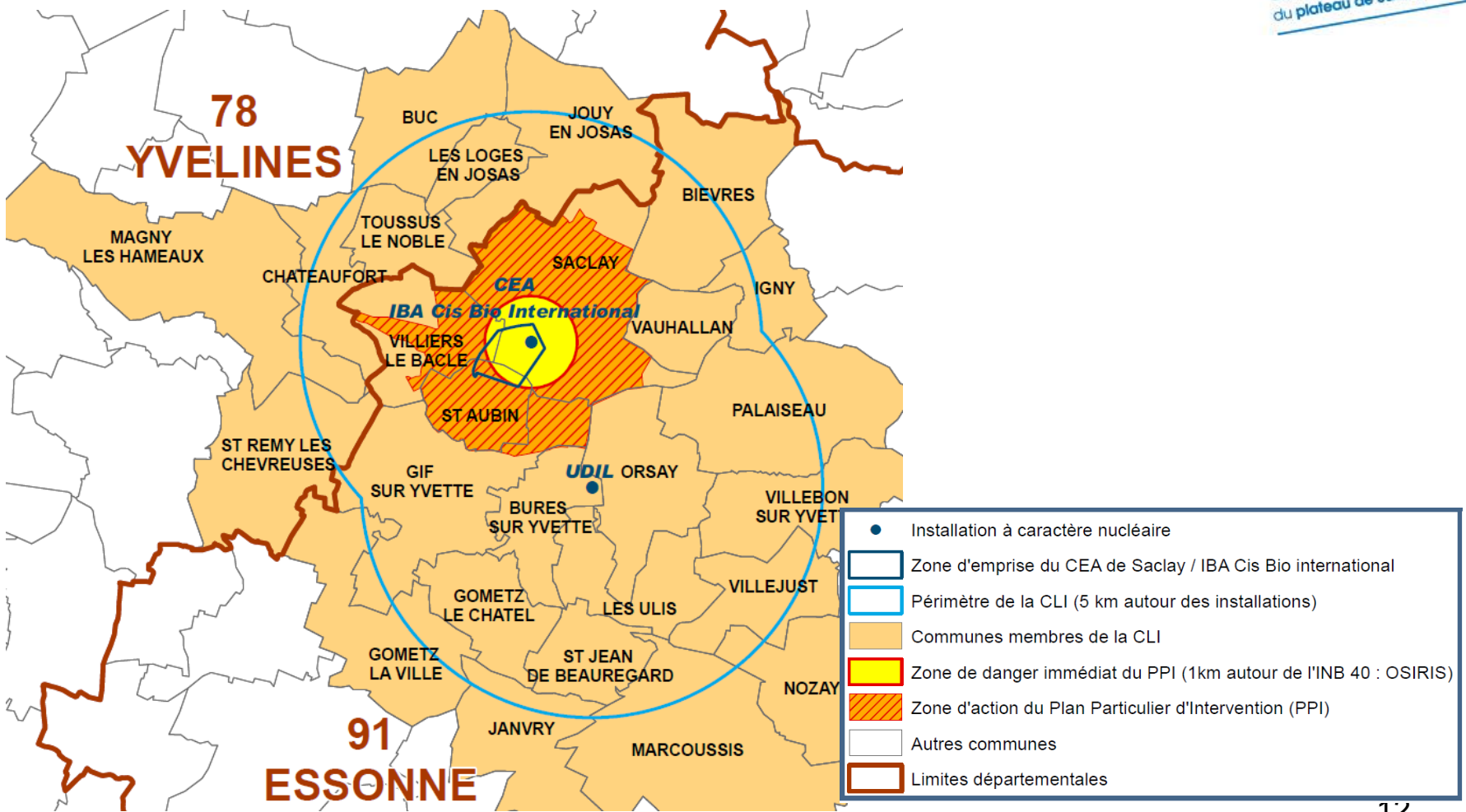
## Exemples d'actions de la CLI de Saclay

- Présentation des dossiers de sûreté importants tels que les actions post-Fukushima pour le réacteur OSIRIS
- Visites des installations régulièrement organisées (surveillance de l'environnement, gestion de crise, installations diverses)
- Préparation des exercices de crise nationaux (tous les 3 ans), élaboration des plaquettes d'information du public
- Analyses des Plans Communaux de Sauvegarde pour développer le volet sécurité nucléaire et post-accident nucléaire



Information des populations

# Les périmètres à retenir





Merci pour votre attention